

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE _2022_028

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 novembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice	14
de Présents	11
de Votants	13

L'an deux mille vingt-deux et le huit novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

Chèques cadeaux de Noël pour le personnel communal

Etaient présents : ARENA Antoine, ESMIOL-PAUL Bénédicte, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés : Virginie PAGANI

Procuration de : BARDET Michel par GORSKI Marc, ROUSSELET Jean-Louis par VILLARON Bruno

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Bruno VILLARON, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 03/11/2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée que chaque année la commune offre un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël.

L'achat de ces chèques peut être réalisé auprès de La Poste ou de la CCI04.

Il propose de reconduire cette opération pour Noël 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE d'offrir un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël 2022.
- CHOISIT d'acheter ces chèques cadeaux auprès de la CCI04.

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA

Secrétaire de séance

Bruno VILLARON

